

Formation Notions d'urbanisme opérationnel

Immobilier

Référence de la formation : **P807**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**



En présentiel ou à distance **Accessible**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **Nous consulter**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 5 mars 2026

Objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances dans le domaine du droit de l'urbanisme et du droit immobilier
- Recenser les contraintes d'utilisation du sol, les règles d'orientation générale
- Savoir interpréter et exploiter les documents d'urbanisme
- Identifier les outils d'aménagement du territoire et les acteurs

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Tout agent immobilier ou autre professionnel relevant de la loi Hoguet
- Toute personne, salarié ou non, habilité par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par un expert du bâtiment et de l'urbanisme
- Formation permettant le renouvellement de la carte professionnelle
- Le formateur intègre la veille réglementaire

Programme de la formation

1. Règlementation du droit de construire

- Servitude d'urbanisme
- Règlement national d'urbanisme
- Plans d'occupation des sols
- Plans locaux d'urbanisme
- Zone d'aménagement concerté
- Règles locales d'urbanisme - cartes communales
- Servitudes d'utilité publique
- Servitudes de droit privé

2. Les autorisations d'urbanisme

- Certificat d'urbanisme
- Permis d'aménager
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable
- Contentieux des autorisations d'urbanisme
- Fiscalité de l'urbanisme
- Cas particulier : Immeubles inscrits ou classés au titre des monuments historiques

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et applications concrètes
- Exemples et échanges

Organisation

- Formation à distance ou en présentiel

Évaluation des connaissances

- L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Validation de la formation

- Attestation d'évaluation des acquis
- Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025